

## *60 ans de la Société de criminologie du Québec 60 ans d'aventure !*

*Par Marion Vacheret, Présidente de la Société de criminologie du Québec.*

*Présenté le 10 décembre 2020*

*Résumer 60 ans de la Société de criminologie du Québec en 10 minutes constitue tout un défi. Je me limiterai donc à faire un rappel de sa création et faire un gigantesque bond pour vous parler de la situation actuelle.*

*À la suite de notre récent déménagement, j'ai retrouvé dans nos boîtes d'archives, un article en date du samedi 8 octobre 1960 du journal Le Devoir<sup>1</sup>. Ce dernier, en page 6, titrait :*

*« La Société de criminologie du Québec a été fondée récemment »  
« Une Société de criminologie du Québec a été fondée au cours des derniers mois dans la province. Elle groupe tous ceux qui exercent professionnellement une activité dans le secteur de la criminalité »*

*Au début des années 1960, le Québec est en pleine effervescence. Les projets foisonnent, les esprits sont insatiables<sup>2</sup>. C'est une époque marquée par la professionnalisation dans les secteurs qui touchent de près ou de loin à la marginalité et la criminalité. Apparaissent non seulement des intervenants spécialisés dans le traitement de la délinquance, mais aussi des courants réformistes dans le domaine pénal. « Les institutions étant désuètes et le personnel sous-qualifié » selon les penseurs de l'époque, il est largement question de*

---

<sup>1</sup> Numérisation de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec

<sup>2</sup> Normandeau, A; Cusson, M. La criminologie au Québec, 1960-1999. Revue canadienne de criminologie, avril 1999 pp299-309

*moderniser le système pénal, de former un personnel compétent et de travailler étroitement avec les milieux scientifiques<sup>3</sup>.*

*Fondée par Denis Szabo en même temps que la maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal, premier programme en criminologie du Canada, la Société de criminologie du Québec vient répondre à ces préoccupations.*

*Ainsi, dans l'article du Devoir, il est mentionné que la création de cette organisation au Québec vise non seulement à réunir tous ceux qui exercent une responsabilité dans le secteur de la criminologie, mais encore à créer un organisme d'étude et d'action sociale qui coordonnerait les efforts faits en vue d'améliorer le fonctionnement des divers services qui œuvrent dans le domaine.*

*Face au développement de la criminologie comme science, au travail de mise au point de méthodes de rééducation, à l'intérêt des pouvoirs publics dans les méthodes de traitement et dans les possibilités de réhabilitation, la création de la SCQ est venue apporter unité et prestige à tous ces efforts.*

*Les premiers acteurs de cette organisation sont tant des universitaires que des professionnels et tous les secteurs du système pénal s'y retrouvent déjà<sup>4</sup>, qu'ils soient juge, shérif, policier, gouverneur de la prison de Montréal, au service de la protection de*

---

<sup>3</sup> Poupart, J. (2004) L'institutionnalisation de la criminologie au Québec : une lecture sociohistorique. *Criminologie*, 37 (1), 71-105.

<sup>4</sup> Ainsi, le premier CA est composé de : R.P.N. Mailloux, professeur de psychologie à l'Université de Montréal; M. Denis Szabo, professeur de criminologie à l'Université de Montréal et fondateur de la criminologie au Québec; Dr Bruno Cormier psychiatre, professeur à l'Université McGill; Me U. Laurencelle, shérif; M. J.P. Gilbert Inspecteur en chef; Me H. Masson-Loranger, juge; Colonel Ch. Gernacy, gouverneur de la prison de Montréal; Dr. Claude Mailhiot, directeur général du Service de protection de l'enfance; M. G. Tremblay représentant régional de la Commission des libérations conditionnelles; M. E. Grégoire, directeur administrateur de la société d'orientation et de réhabilitation sociale; M. S. Cumas, assistant directeur de la John Howard Society; l'Abbé Lecavallier)

*l'enfance, des libérations conditionnelles, de la société John Howard ou encore abbé comme aviseur moral.*

*Tous se sont ainsi un jour de 1960 assis autour d'une même table pour : « trouver des solutions au problème de la criminalité » ; « assurer des contacts et harmoniser la collaboration » ; « promouvoir les réformes pénales » ; « valoriser une orientation scientifique et humaine des interventions » ; « permettre à des spécialistes de faire valoir leurs observations » et enfin « promouvoir la formation d'un personnel qualifié ».*

*De fait, dès ses débuts, la Société de criminologie a été active et a mis en place différentes activités pour répondre à ses missions, dont un congrès bisannuel, notre fer de lance.*

*Notre premier congrès date de 1966. Il réunissait déjà 350 praticiens de la justice – juges, avocats, policiers, gardiens de prison, travailleurs sociaux, prêtres et spécialistes des sciences de l'homme –, dont faisait partie René Levesque, à l'époque Ministre de la famille et du bien-être.*

*Là aussi « le Devoir » en parle <sup>5</sup>*

*Le lundi 18 avril 1966, il titrait ainsi en sa page 9 :*

*« Les praticiens de la Justice se rencontrent pour la première fois et découvrent la relativité du crime. »*

*Guy Ferland auteur de cet article indiquait alors :*

*« La criminologie, est une discipline nouvelle, qui émerge comme un carrefour absolument indispensable pour tous les praticiens de la justice. C'est sur la criminologie que la justice doit compter pour demeurer vivante c'est à dire humaine et autant que possible bienfaisante. La délinquance n'est pas seulement un problème judiciaire. ».*

---

<sup>5</sup> Numérisation de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec

*Il mentionne également que les débats ont tourné autour de deux thèmes, la prévention et la réadaptation et indique que dans ce cadre, les participants ont « affirmé le besoin qu'ils ont les uns des autres dans le traitement des criminels ».*

*Si nous ne nous questionnons pas sur les mêmes projets, législations ou mesures aujourd'hui, nous avons encore les mêmes préoccupations et le même objectif d'y travailler ensemble. Soixante ans plus tard... descendants de ces précurseurs, nous sommes toujours là, présents, actifs, motivés !*

\*\*\*

*Qu'est-ce que la Société de criminologie du Québec en 2020 ?*

*Dans un premier temps c'est une mission, une mission qui a évolué avec le temps.*

*Mais pas tant ! Si on peut parler au départ de visionnaires qui voulaient changer le monde de la justice, on retrouve encore aujourd'hui les mêmes valeurs, la même philosophie, la même foi en nos capacités de faire bouger les choses ... ensemble.*

*Notre mission aujourd'hui est de contribuer à l'évolution du système de justice pénale, à l'amélioration des pratiques de prévention, d'intervention et de gestion et au développement d'approches concertées. Et cette mission, notre événement de ce soir est là justement pour continuer à la faire vivre !*

*Au cœur de notre mission se trouve des rencontres, des échanges, des collaborations entre tous les acteurs du milieu de la justice... que vous soyez citoyen, universitaire, praticien, gestionnaire ; que vous travailliez au début ou à la fin de la chaîne pénale. Ce sont des moments uniques, au cours desquels on peut se mettre à rêver que cette réunion pourrait faire avancer les choses... et peut-être même changer le monde ! Ces rencontres, ce sont nos événements (congrès – ateliers – débats – rédaction de mémoires) au cours desquels la Société de criminologie vit, respire, pense, agit, rêve ...*

*Dans un deuxième temps, la Société de criminologie ce sont des organismes impliqués dans le domaine de la justice pénale. Engagés, ils ont à cœur notre mission et ils nous aident à la mener à bien.*

*Nous avons évolué avec les changements du monde qui nous entoure. Au cours du temps, nous nous sommes dotés d'un conseil consultatif. Nos membres et nos partenaires, ne sont plus ni abbé, ni shérif. Les organismes de défense des droits, les groupes d'aides aux victimes comme ceux centrés sur la justice réparatrice, se sont joints à l'équipe. Un merci tout spécial au ministère de la Sécurité publique du Québec qui est notre pilier financier depuis bien longtemps déjà. Un merci aussi à toutes les organisations de la chaîne pénale qui, en donnant leur temps, leur présence, leurs encouragements, leurs réseaux, participent à nos instances, facilitent l'organisation de nos événements, s'impliquent dans nos réflexions, ou encore partagent leurs préoccupations comme leurs bons coups.*

*Et puis finalement, et non le moindre, la Société de criminologie, ce sont des personnes : vous auditeurs, participants, membres ... Fans peut-être ! Vous qui croyez en la collaboration, la connaissance, l'esprit d'équipe, les possibilités de changements. Vous qui êtes prêts, chacun à votre niveau, à relever vos manches et œuvrer pour mieux comprendre, mieux intervenir et par-là améliorer la justice et le monde dans lequel nous vivons.*

*Sans vous, la Société de criminologie n'existerait pas.*

*En vous impliquant chacun à votre manière, que ce soit en proposant des communications lors de nos congrès ; en partageant vos réflexions, vos connaissances, vos pratiques lors de nos tables rondes et débats, ou simplement en venant nous écouter, nous questionner, vous nous demandez d'aller toujours plus loin.*

*Vous êtes l'assise de notre organisation et nous vous remercions d'être toujours fidèles aux rendez-vous !*

\*\*\*

*60 ans ... il y aurait beaucoup à dire !*

*J'aurais pu vous faire défiler le nom des personnes clefs qui lui ont donné naissance puis l'ont accompagnée tout au long de sa vie.... Je n'ai pas choisi de faire une telle liste, d'une part car tout le monde est important, que l'on soit bien visible sur la scène publique ou plus discret. De nombreuses personnes ont apporté leur pierre à la construction et à l'épanouissement de notre organisation. En nommer quelques-uns c'est en oublier beaucoup. Que tous soient remerciés ici car tous ont permis que nous soyons ce que nous sommes aujourd'hui !*

*J'aurais pu également vous faire la liste des congrès et de leurs thématiques, des journées d'études et soirées débats, des travaux de recherche et des mémoires ou prises de position que la Société de criminologie a fait vivre au cours des années. Au-delà de cet exercice fastidieux, ce qui compte toutefois c'est la vie qui en émane. Plus que les thématiques passées, ce sont les thèmes futurs sur lesquels nous devons nous pencher à présent.*

\*\*\*

*Remerciement à Mme Caroline Savard*

*Bien que je ne veuille au départ nommer personne, ce soir est un moment particulier et s'il y a une personne que je souhaite remercier aujourd'hui, c'est Madame Caroline Savard.*

*Nombreux sont ceux ici qui la connaissent. Caroline a été la directrice générale de la SCQ pendant 20 ans et par-là son point de référence. Pendant 20 ans elle a œuvré, souvent en coulisse, pour que nos événements et nos rencontres puissent avoir lieu. Non seulement elle a fait vivre la Société de criminologie du Québec mais également elle a contribué à lui donner ses lettres de noblesse. Caroline n'a jamais lésiné ni sur son implication ni sur ses convictions pour que notre organisation devienne le carrefour du monde de la justice qu'elle est aujourd'hui. Son savoir-faire, son professionnalisme, son écoute et son attention à l'égard des autres, membres, partenaires, participants, sont au cœur de notre réussite. Ce soir au nom du Conseil d'administration et de l'ensemble de la Société de criminologie du Québec nous la remercions du fond du cœur.*

*\*\*\**

*Pour conclure.*

*Que de chemin parcouru depuis 1960 ! Grâce à vous... grâce à nous !*

*Peut-être surtout ce que je voudrais vous dire ce soir ? c'est qu'après 60 ans, la Société de criminologie du Québec est toujours aussi enthousiaste, vivante, prête à relever des défis et agir pour une meilleure justice de demain ! Que nous puissions vivre 60 ans de plus !*